

COMMUNIQUE

AGREMENT DE CONSTITUTION DE SOCIETE DE GESTION

Le Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 17 juillet 2013, d'agréer la société de gestion suivante :

Jasmin Capital Partners

Société de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers
régie par le Code des Organismes de Placement Collectif

promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 et la loi n° 2005-96
du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

Siège Social : Siège de MAC SA, Green Center, Bloc C, 2^{ème} étage, Rue Lac Constance,
Les Berges du Lac, 1053 - Tunis.

L'Emerging Capital Partners North Africa (ECP) a obtenu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 17 juillet 2013, pour la création d'une société de gestion, dénommé « Jasmin Capital Partners » d'un capital social de 100 000 dinars divisé en 1 000 actions de 100 dinars chacune.

AGREMENT DE RESPONSABLE DU CONTROLE DE LA CONFORMITE ET DU CONTROLE INTERNE

Le Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 17 juillet 2013, d'agréer l'externalisation de la fonction du contrôle de la conformité et du contrôle interne au sein de l'AMEN CAPITAL au profit de Monsieur Omar DAHMEN.